

# Réunion du Comité Provincial Namurois

## tenue à Tabora le 30 juin 2020.

### SAISON 2019/2020 : P.V. N° 04/ 19-20.

Séance ouverte à 19H00.

#### Membres présents :

Mmes C. FOLIE, I. PIETQUIN;  
MM. F. FREDERIC, L. LIESENS, P. NOEL, B. VAN KERM, P. WINAND.

#### Excusés :

Mme S. VANCRUTSEN;  
MM J-C. OGER.

#### Invité :

M F. GRANDJEAN.

#### 1. Approbation du dernier P.V. :

- Le PV n° 03 du 30/01/2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents du C.P.

#### 2. Secrétariat :

- Une fusion entre S.M.S. et Fosses a été demandée directement à l'AFTT, ce qui n'est pas réglementaire. Nous attendons les informations définitives de l'AFTT, tenant compte que le club de Fosses est en dette vis-à-vis du CPN, ce qui conditionne la décision.
- Réunion calendrier le 8 août. Une demande de candidature sera lancée.
- Assemblée de début de saison, le 28/8 avec candidature pour l'organisation.
- Les feuilles de match d'interclubs ne devront plus être envoyées systématiquement toutes les semaines.  
Les clubs devront les garder jusqu'au 30 juin de la saison en cours.  
En cas de remarque sur la feuille, à la demande du contrôleur interclubs ou du secrétaire provincial, les deux équipes devront envoyer leurs feuilles au contrôleur interclubs.
- La liste des amendes et redevances sera revue en conséquence.

#### 3. Trésorerie :

- La vérification des comptes 2019-2020 a été faite par Adam C, Bousrez B, Ceressia G et Toussaint J; le bilan sera transmis à tous les clubs dans le courant du mois de juillet.
- Les clubs suivants ne sont pas en ordre de trésorerie : N115 (397,78 €), N 129 (62,74 € - !!! fusion) et N211 (321,02 €).
- Le CPN a décidé de prendre les mesures suivantes suite à la crise du coronavirus :
  - comme déjà depuis plusieurs années, 50% de la moyenne du bénéfice des 3 dernières années sera redistribué aux clubs suivant des critères établis par Monsieur Van Kerm et qui sont sur le site internet de la province (Vie provinciale - Ristournes aux clubs); pour 2020-2021, ce sera pratiquement 4000€ qui seront ainsi redistribués;
  - la redevance des inscriptions par équipe en interclubs Messieurs & Dames (7.1) sera réduite de moitié pour 2020-2021 soit 5,00 € à la place de 10,00 €;

3) la redevance Site internet (8.10) sera également réduite de moitié soit 37,50 € au lieu de 75,00 €;

4) vu que certains clubs nous ont signalé leurs difficultés financières actuelles, aucune facture « avance » ne sera remise cette saison; vous recevrez donc juste une facture fin de saison à payer à ce moment-là. Cela permettra aux clubs d'avoir un an pour s'organiser. Néanmoins si certains clubs souhaitent payer une avance pour ne pas avoir la facture totale fin de saison ils peuvent le faire; il leur suffit de verser ce qu'ils souhaitent (par exemple le montant de l'avance 2019-2020).

#### **4. Commissions des jeunes**

- Reprise des entraînements.
- Participation prévue à Charleville – Mézière les 5 et 6 septembre.

#### **5. Commission sportive**

##### Interclubs

- Les inscriptions d'équipes ont été prolongées au 15 juillet.
- La tendance est plutôt stable.

##### Masters

- Les masters peuvent être réorganisés moyennant les conditions Horeca pour la cafétéria, celles valables pour les entraînements le sont aussi pour les compétitions.
- Les tables devront être désinfectées à l'issue des poules et maximum toutes les deux heures.
- Il ne pourra pas y avoir plus de 50 participants, soit 100 inscriptions, sous réserve du respect des dimensions autorisées et qui dépendent de la salle.
- Les règlements devront intégrer les mesures prises en matière d'hygiène.

##### Challenges et autre compétitions individuelles

- Les conditions sont les mêmes que pour les masters.

#### **6. Commission de propagande**

##### Journées portes ouvertes

- Le règlement adapté va être envoyé aux clubs. Les clubs qui organisent les portes ouvertes pour la saison suivante à partir du 15 mai, ne recevront uniquement une remise sur les inscriptions de cette nouvelle saison.
- Les chèques de la saison passée vont être expédiés par la poste.

#### **7. Commission des vétérans**

- Nous avons reçu de la commission le programme des événements prévus pour la prochaine saison. A l'examen de celui-ci, il y a concurrence entre le critérium Aînés et le critérium des 10 (classement). Des aînés participant à ce dernier, demande sera faite pour modifier la date du critérium aînés au 27/9.

## 8. Commission d'arbitrage

- Les contrôles interclubs reprendront dès la prochaine saison. Un effort devra être fait afin d'éviter les trop longs déplacements.
- Une demande d'enquête de l'ULB a été envoyée à tous les arbitres.
- Il serait nécessaire d'organiser des cours de JA pour la prochaine saison. Contact sera pris par la commission avec Didier Tourneur qui remplace Isabelle Beumier à la tête de la cellule arbitrage.
- Les nouveaux arbitres seront convoqués à l'AP de début de saison pour recevoir leur plaquette d'identification.
- Tous les arbitres vont recevoir des niveaux à bulles de la FRBTT.

## 9. Divers

- Les suspensions au niveau national seront étendues à l'AFTT et aux provinces.
- Le challenge 'Only girls n'aura pas lieu cette saison.
- Les diplômes seront remis dans la farde des clubs à l'AP de début de saison.  
Les lauréats qui auraient dû être invités au souper des champions le seront à celui de la prochaine saison.
- Un subside ADEPS a été demandé pour l'achat de matériel (Temploux). Nous attendons la visite de l'ADEPS pour le contrôle.
- La quatrième phase du déconfinement pour les sports en salle entre en vigueur le 1<sup>o</sup> juillet.  
Les mesures prises se trouvent sur le site de l'AFTT <https://aftt.be/communiques-secretariat/phase-4-deconfinement/>

Séance levée à 22H30.

**SITE INTERNET PROVINCIAL :**

**[www.frbtt-namur.be](http://www.frbtt-namur.be)**

Secrétaire,

Président,

Ph. WINAND

L. LIESENS